

AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

Améliorer le climat scolaire repose sur 7 facteurs :



Quand une problématique liée au climat scolaire est portée à connaissance du pôle pHARe de circonscription, les membres du pôle peuvent intervenir dans les écoles pour présenter des pistes possibles d'amélioration du climat scolaire à l'équipe pédagogique et accompagner à leur mise en œuvre.

PROBLEMATIQUE LIEE AU CLIMAT SCOLAIRE :
L'école remplit la saisine Climat scolaire.

**Pôle ressource
pHARe
de circonscription**

**Prévention et lutte
contre le harcèlement
et les violences scolaires
2023-2024**



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Pôle pHARe de circonscription

Composé de directrices d'école, de psychologues de l'Education Nationale, d'enseignantes spécialisées, d'infirmières scolaires et de conseillères pédagogiques.

**2 équipes d'intervention
2 fiches de saisine**

**AGIR SUR LES SITUATIONS
DE HARCELEMENT PRESUME**

Si vous repérez plusieurs de ces signaux...

Tristesse, anxiété, enfant qui sur-réagit ou qui somatise, refuse d'aller à l'école, à la cantine ou en récréation, s'isole, se repli sur lui-même, oublie ou dégrade le matériel, change de comportement (moins d'implication, baisse des résultats scolaires), perd ou prend du poids, élève moqué ou insulté...

...alors cet élève est peut-être victime d'intimidation.

Lorsqu'une situation d'intimidation est portée à connaissance du pôle pHARe de circonscription, les membres du pôle l'analysent et peuvent être amenés à utiliser la Méthode de préoccupation partagée.

La Méthode de préoccupation partagée est une méthode non blâmante efficace, favorisant l'empathie et plaçant les intimidateurs présumés dans une position de réparation du problème créé, afin de faire évoluer les relations entre les élèves.

Le protocole d'actions est entièrement mené par l'équipe d'experts du pôle sans l'intervention de l'équipe enseignante, ni celle des familles.

Des entretiens de quelques minutes sont programmés par le pôle pHARe sur des temps de récréation auprès des intimidateurs présumés, de l'intimidé et des témoins.

L'équipe pédagogique portera ensuite une attention particulière sur l'évolution de la situation.

**SITUATION DE
HARCELEMENT SCOLAIRE**

**Saisir sans délai le pôle
pHARe de circonscription
en se rapprochant de
l'école qui renseignera la
saisine**

- ♦ **30 20** à disposition des victimes et des proches
- ♦ **30 18** pour signaler une situation de harcèlement scolaire (geste civique)